



Le Président Evariste Ndayishimiye a effectué une visite mémorable au Vietnam



Le lundi 07 avril 2025, le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye, qui était accompagné par la Première Dame du Burundi S.E Angeline Ndayishimiye, est rentré à Bujumbura, après une visite d'Etat mémorable de trois jours effectuée en République Socialiste du Vietnam qui a impulsé un nouvel élan de coopération entre le Burundi et le Vietnam.

Cette visite survenue à la veille de la célébration de l'anniversaire de 50 ans des relations historiques d'amitié et de

coopération entre les deux pays a été une occasion d'évaluer la qualité de ces relations : « Le Chef de l'Etat Vietnamien a remercié son Homologue car il est le Premier Président burundais à effectuer une visite en Vietnam depuis les 50 ans des relations de coopération », a déclaré le Porte-parole du Président de la République du Burundi Madame Rosine Gatoni lors d'un point de presse animé à l'Aéroport International Melchior Ndadaye.

Outre les accords de coopération et memoranda signés ainsi que les des-

Dans cette Edition:

page

Le Président Evariste Ndayishimiye a effectué une visite mémorable au Vietnam

1

Le Président de la République rehausse de sa présence la retraite pascalle des corps de défense et de sécurité à l'ISCAM

2

Le Président Ndayishimiye va moderniser le PAEEJ pour son efficacité

2

Commémoration du 31^{ème} anniversaire de l'assassinat du Président Ntaryamira Cyprien

3

Le Président du Sénat visite la Corée du Sud

4

Retour du Deuxième Vice-Président du Senat d'une mission de travail effectuée en Ouzbékistan

5

Le budget programme conduit à une bonne gestion

5

L'Ombudsman du Burundi présente son rapport d'activités 2023-2024

6

L'Ombudsman en mission de médiation en commune Itaba

7

Le Burundi mise sur la recherche et l'innovation pour son développement

8

Journée Mondiale de la Santé 2025 : un engagement pour la santé des mères et des enfants au Burundi

9

centes effectuées par le Président burundais dans différentes entreprises vietnamiennes dans le cadre du partage d'expérience et d'expertise, les Chefs d'Etat burundais et Vietnamiens ont eu un moment privilégié d'échange où ils se sont engagés à promouvoir le soutien mutuel et la coopération dans les foras internationaux et dans les secteurs clés à savoir le tourisme, le commerce, l'agriculture, l'éducation, le domaine militaire, etc et ce, dans l'intérêt supérieur de leurs nations et de leurs peuples respectifs.

Lors de leurs échanges, les deux homologues ont par ailleurs évoqué la vision du Burundi de devenir un Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060. « Le Président Vietnamien a salué cette ambition et a encouragé son Homologue ainsi que le peuple burundais, le

Vietnam étant un pays qui est passé par de nombreuses guerres cycliques, a pu sortir de cette période sombre et est aujourd'hui un pays développé », a également révélé Madame Rosine Gatoni avant d'ajouter que le Chef de l'Etat Vietnamien a saisi cette opportunité pour réaffirmer son engagement à soutenir le Burundi jusqu'à l'atteinte de cette Vision.

Il sied de signaler que pendant son séjour au Vietnam, le Numéro Un burundais s'est entretenu avec d'autres hautes personnalités du pays notamment le Premier Ministre Vietnamien ainsi que le Président du Parti Communiste Vietnamien. Ces derniers ont promis de mobiliser la population vietnamienne particulièrement les hommes d'affaires vietnamiens pour apporter leur pierre à l'édifice du développement du Burundi. **(Présidence)**

Le Président de la République rehausse de sa présence la retraite pascale des corps de défense et de sécurité à l'ISCAM



Le Chef de l'Etat burundais et Commandant en Chef des Forces de Défense et de Sécurité, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a rehaussé de sa présence la retraite pascale des officiers du Corps de Défense et de Sécurité, accompagnés par leurs familles, organisée le 10 avril 2025, à l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM) sous le thème : « Construisons l'Église dans l'amour et la fraternité ».

Dans son allocution, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a souligné le rôle fondamental que joue le Corps de Défense et de Sécurité dans la préservation de l'unité nationale. Il a exhorté les participants à incarner, dans leurs pa-

roles comme dans leurs actes, l'amour du prochain et à cultiver un esprit de fraternité.

Par ailleurs, le Chef de l'État burundais n'a pas manqué de rappeler l'importance d'une gouvernance intègre. Il a mis en garde les leaders contre les fléaux de la corruption et du favoritisme, en particulier dans la gestion des ressources humaines, insistant sur la nécessité de promouvoir l'équité et le mérite au sein des institutions.

S'adressant aux responsables religieux, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a encouragé les dirigeants des paroisses catholiques à jouer pleinement leur rôle de guide spirituel et communautaire. Il a également invité les fidèles à s'impliquer activement dans des initiatives économiques locales, afin de soutenir leur autonomisation et le développement du pays.

La retraite a été également marquée par une prédication de l'Abbé Christian Nzinahora, Secrétaire Général de la Conférence des Évêques Catholiques du Burundi. S'appuyant sur l'Évangile selon Jean : 15:1-17, il a exhorté la grande famille des officiers à vivre dans l'amour fraternel, l'unité et la prière constante. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye va moderniser le PAEEJ pour son efficacité



Le vendredi 11 avril 2025, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye en compagnie du Premier Ministre, et d'autres membres du gouvernement, rehaussé de sa présence les travaux d'un atelier de restitution des grandes réalisations du Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes dans les enceintes de l'hôtel de Ville en Mairie de Bujumbura, où il a annoncé la modernisation du PAEEJ, pour son efficacité.

Les travaux de cet atelier ont été introduits par une présentation détaillée faite par le Coordinateur du PAEEJ Professeur Monsieur Désiré Manirakiza, et un documentaire des témoignages des entrepreneurs à succès. Le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes a démontré l'impact socio-économique de cette institution, avant de mentionner le nouveau projet d'installation d'un centre commercial au Palais des Arts de Bujumbura pour vendre la production variée.

Après avoir écouté les différents témoignages, le Chef de l'Etat du Burundi et initiateur de ce grand projet a félicité l'équipe du PAEEJ pour les efforts

consentis dans tous les secteurs du développement. "Vous avez constaté que les jeunes entrepreneurs se sont démarqués pour leur vision. Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a félicité également les journalistes pour servir d'école en promouvant les changements de mentalités", a ajouté le Numéro Un Burundais.

Il a encouragé les jeunes entrepreneurs à succès de se former en réseaux vastes suivant leur domaine d'opération, pour créer de grandes usines et exporter à l'étranger et faire rentrer des devises. Dans ce même cadre d'échanges, les participants ont eu le temps d'exprimer devant le Chef de l'Etat en ce qui est des défis et des critères de réussite de leurs projets.

Il a eu, à cet effet, à interdire formellement l'exportation illégale dans les pays limitrophes des matières premières dérivées du palmier à huile, et a par conséquent recommandé à l'Office Burundais des Recettes (OBR), au Ministère du Commerce, du Transport de l'Industrie et du Tourisme, et le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique d'être vigilants pour protéger l'économie du pays.

Les provinces de Ngozi, Gitega et Kayanza ont été classées premières dans les projets réussis, mais l'on enregistre des coopératives qui progressent significativement dans tout le pays. Le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a rappelé les jeunes millionnaires/milliardaires à servir d'exemples en protégeant leur santé afin d'atteindre leur vision. **(Présidence)**

Commémoration du 31^{ème} anniversaire de l'assassinat du Président Cyprien Ntaryamira

Le lundi du 07 avril 2025, le Président du Sénat Très Honorable Emmanuel Sinzohagera en compagnie du Premier Vice-Président du Sénat, Honorable Denise Ndadaye, s'est associé aux autres hautes autorités du pays et aux citoyens burundais, dans les cérémonies de commémoration du 31^{ème} anniversaire de l'assas-

sinat du Président Cyprien Ntaryamira, en Mairie de Bujumbura.

Ces cérémonies ont débuté par le dépôt de gerbe de fleurs à la place des Martyrs de la démocratie située en Mairie de Bujumbura par le couple du Vice-Président de la République.



Après ce dépôt, les cérémonies se sont poursuivies à la cathédrale Regina Mundi dans l'Archidiocèse de Bujumbura par une messe de requiem en mémoire de Feu Président Cyprien Ntaryamira.

Dans son homélie, l'Archevêque Gervais Banshi-miyubusa, a invité les Burundais à garder l'héritage de Feu Président Cyprien Ntaryamira et la discipline dans leur vécu quotidien. Il les a demandé à craindre Dieu et de fuir le mal où il a signifié que le mal ne guérit pas le mal et par conséquent il les a appelés à faire preuve de bonne volonté et de la compréhension mutuelle entre les humains. La vérité est la fondation du développement qui conduira le pays à l'épanouissement



économique, a-t-il ajouté.

Il a continué son homélie en invitant les Burundais d'être parfaits en suivant la ligne directrice tracée et prônée par Son Excellence le Président Cyprien Ntaryamira. Il a aussi indiqué qu'il faut se soumettre à la parole de Dieu, à manifester l'amour aux uns et aux autres, même dans les moments de dures épreuves.

Avaient pris part aussi à ces cérémonies, le Président de l'Assemblée Nationale, le Premier Ministre, l'Ombudsman, l'ancien Chef d'Etat, Sylvestre Ntibantunganya et bien d'autres. **(Sénat)**

Le Président du Sénat visite la Corée du Sud



Le mercredi 9 avril 2025, le Président du Sénat, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, vient de prendre l'avion à destination de Séoul, en République de Corée du sud où il va prendre part au Sommet Mondial 2025 pour la Paix et le Développement Humain organisé par la Fédération pour la Paix Universelle, sous le thème central : «défis contemporains de l'ordre mondial : établir une nouvelle ère de paix et de prospérité », qui se tiendra du 10 au 14 avril

2025.

Au cours de ce Sommet, une session spéciale sera consacrée à la question des conflits et crises mondiaux qui menacent l'avenir de l'humanité depuis 2022.

Le Président du Sénat, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, participera aussi à la Conférence Inaugurale Inter-Parlementaire des Présidents de Parlements (ISC) dont il est membre fondateur, prévu le 12 avril 2025 sous le Thème : « Construire l'Unité Mondiale: renforcer la Paix et la Prospérité partagées par le dialogue Inter-Parlementaire».

Le Président du Sénat saisira de cette occasion pour s'entretenir avec ses homologues afin de tisser les relations d'amitié. **(Sénat)**

Retour du Deuxième Vice-Président du Sénat d'une mission de travail effectuée en Ouzbékistan



Le vendredi 11 avril 2025, le Deuxième Vice-Président du Sénat, Honorable Fabrice Nkurunziza, est rentré d'une mission de travail qu'il a effectuée à Tachkent en République d'Ouzbékistan, du 05 au 09 avril 2025, où il a participé aux travaux de la 150^{ème} Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP), organisée sous le thème: « l'action parlementaire en faveur du développement social et de la justice sociale.» Lors de cette Assemblée, les participants ont pu dresser un bilan de l'état d'avancement du développement social dans leurs pays respectifs au regard de la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et la cohésion sociale.

A cet égard, le constat est que des défis majeurs restent à relever comme le chômage, les régimes de retraite, les maigres ressources et les inégalités sociales.

Toutefois, il y a des groupes plus vulnérables plus que les autres notamment les femmes, les jeunes, les migrants, les personnes handicapées, les travailleurs âgés, les populations autochtones et les groupes minoritaires qui sont les plus exposés à de

multiples formes de discrimination qui les empêchent d'évoluer dans la société. Comme c'est un défi majeur qui empêche le développement social, les participants à cette assemblée ont préconisé une approche multidimensionnelle et un ensemble de réformes politiques propres à chaque pays, centrés sur : l'investissement en faveur des personnes surtout dans les domaines de l'éducation, de soins de santé et de l'environnement; la démocratisation de l'économie axée sur la création d'emplois de qualité et le renforcement des institutions à travers les appuis des organisations financières internationales pouvant établir un environnement propice au développement.

Les participants à cette Assemblée se sont engagés à œuvrer pour renforcer le rôle législatif et de redevabilité de leurs propres parlements comme condition nécessaire aux réformes de la gouvernance à tous les niveaux ; renforcer la représentation des femmes et des jeunes dans les parlements et dans toutes les grandes instances décisionnelles; œuvrer main dans la main à l'élaboration d'un nouvel accord mondial axé sur le développement social, qui soit adapté à l'ordre actuel et garantisse la justice et la paix à tous les peuples du monde.

Dans cette réunion, le Deuxième Vice-Président du Sénat, Honorable Fabrice Nkurunziza a partagé avec les autres participants les expériences nationales sur le thème «L'action parlementaire en faveur du développement social et de la justice sociale » où chaque participant a pu apporter l'expérience de son pays d'origine comme complément mutuel. **(Sénat)**

Le budget programme conduit à une bonne gestion

Le taux de réalisation des activités s'élevant à 70,53% et le taux d'exécution du budget se situant à 67,93% tels que les chiffres palpables issus du rapport de mise en œuvre du Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) pour le premier semestre, exercice 2024-2025. Ce rapport

des activités réalisées dans les domaines politique, économique, environnemental et social a été présenté le jeudi 10 avril 2025 par le Premier Ministre, Lieutenant Général de police Gervais Ndirakobuca devant le Parlement réuni en congrès comme le dispose l'article 168, alinéa 4 de la Constitution de la République du



Burundi.

Dans ce rapport, il a été constaté qu'il faut améliorer la planification afin que le processus de passation des marchés autorise la réalisation des activités au trimestre ou semestre prévu. Cependant, au niveau de l'exécution budgétaire, il y a quasiment absence d'activités ayant entraîné le dépassement. Le constat est que la planification en termes de budget programme conduit à une bonne gestion des allocations budgétaires.

Au cours de la présentation dudit rapport, les Honorables Députés ont voulu savoir ce qui est en train d'être fait pour lever certaines imperfections qui se sont observées dans la mise en application de la politique salariale ; certains ont été rétablis dans leurs droits, d'autres attendent encore. Ici, le Premier Ministre a répondu que le Gouvernement est au courant de cette problématique et la question sera bien résolue. Il en est de même pour les retraités qui attendent toujours l'augmentation de leur pension comme l'a promis le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye.

Selon le Lieutenant Général de police Gervais Ndirakobuca, les rapports y relatifs sont en train d'être exploités voire traités au niveau de la présidence pour analyser le montant que va débloquent le Gouvernement en tenant compte de la somme des pensions déjà logée à l'Institut National de Sécurité Sociale et Office National des Pensions et Risques Professionnels.



Concernant la question des voiries qui sont impraticables suite à la vétusté, le Premier Ministre a souligné que le réseau routier est la base de tout raison pour laquelle le pouvoir exécutif doit faire tout son possible pour réhabiliter ces routes à chaque fois que les moyens se présentent.

Pour terminer le débat du jour, le Président de la Chambre basse du Parlement, Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe a apprécié le rapport présenté tout en indiquant que le pays va bon train en matière de développement puisqu'il s'observe beaucoup de réalisations malgré la présence de certains défis comme la pénurie du carburant et l'insuffisance des devises. Il faut du courage et avoir un esprit patriotique afin de surmonter ces défis.

Le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe a également recommandé au Gouvernement de poursuivre les formations sur la politique du budget-programme afin d'atteindre les résultats escomptés. Il a en outre suggéré d'étudier la monétisation et l'intégration budgétaire des réalisations non mentionnées dans le rapport, notamment les travaux de développement communautaire, soulignant leur contribution significative au développement national. **(Assemblée nationale)**

L'Ombudsman du Burundi présente son rapport d'activités 2023-2024

Soucieuse de prévenir les conflits au sein des communautés, l'Ombudsman a mené des séances de moralisation dans plusieurs communes. Objectif : promouvoir les arrangements à l'amiable, jugés plus avantageux que les procédures

judiciaires longues et coûteuses. Cette approche de proximité a été saluée pour son efficacité à changer les mentalités et à favoriser la stabilité et l'harmonie sociale.

Dans la dynamique de la vision nationale de développe-



ment, l'Institution de l'Ombudsman a également organisé des séances d'information destinées à sensibiliser les citoyens sur les atouts dont dispose le pays.

Concernant le contrôle de l'action des institutions étatiques, l'Ombudsman a émis des recommandations claires, notamment la formation et la sensibilisation des responsables administratifs à tous les niveaux sur leurs cahiers de charges. L'objectif est de poser des bases solides pour une gouvernance exemplaire au service des citoyens.

Le lundi 7 avril 2025, l'Ombudsman du Burundi Aimée Laurentine Kanyana a présenté devant le Sénat en séance plénière, le rapport d'activités de son institution couvrant la période du 23 novembre

au 31 décembre 2024.

Dans ce rapport, l'Ombudsman a indiqué que son institution a enregistré 525 dossiers de plaintes, dont 457 ont été analysés. Parmi eux, 427 ont été entièrement clôturés tandis que 30 restent en cours de traitement. La majorité des plaintes concernent des fautes de gestion et des violations des droits des citoyens, commises par des agents investis d'une mission de service public, notamment dans les secteurs de la justice, de l'administration publique et de l'éducation.

Interrogée sur les conseils qu'elle pourrait donner aux juges et magistrats, en sa qualité d'ancienne Ministre de la Justice, l'Ombudsman du Burundi Madame Aimée Laurentine Kanyana a insisté sur l'importance de la formation continue. Selon elle, c'est à travers l'acquisition des connaissances et le renforcement des compétences que les acteurs de la justice pourront pleinement assumer leur mission.

La séance s'est clôturée sur une note de satisfaction. Les sénateurs ont salué le travail accompli par l'Institution de l'Ombudsman et ont encouragé Madame Aimee Laurentine Kanyana à poursuivre ses efforts pour garantir le bien-être holistique des communautés, à travers tout le pays. (RTNB)

L'Ombudsman en mission de médiation en commune Itaba



Le mercredi 9 avril 2025, l'Ombudsman du Burundi Madame Aimée Laurentine Kanyana a organisé, une réunion de médiation

dans la commune Itaba, province de Gitega.

L'activité a réuni la population locale ainsi que les responsables administratifs, dans une démarche de dialogue direct visant à promouvoir l'harmonie communautaire.

Dans son allocution, l'Ombudsman a présenté les attributions de son institution, en mettant l'accent sur son rôle de médiateur entre les citoyens et l'administration. Elle a insisté sur l'importance pour la population et les autorités locales de préserver l'unité et l'entente au sein des communautés.

L'Ombudsman du Burundi Madame Aimée Laurentine Kanyana a invité les citoyens à recourir aux règle-

ments à l'amiable en cas de conflit, avec l'appui de l'administration locale, plutôt que de s'engager dans des procédures judiciaires longues et coûteuses. Cette approche, selon elle, permet de résoudre les différends plus rapidement tout en renforçant le tissu social.

Elle a également lancé un appel aux responsables administratifs afin qu'ils soient davantage à l'écoute des préoccupations de la population. Elle a souligné que l'attention portée aux doléances des citoyens est essentielle pour prévenir les tensions et consolider la cohésion sociale.

Après les échanges, l'équipe de l'Ombudsman a procédé à l'écoute des plaintes des habitants de la commune.

Ces doléances concernaient notamment des cas présumés de mauvaise gestion ou de violations des droits par certains agents de l'Etat, y compris des représentants des services judiciaires. Les entretiens se sont déroulés dans un cadre confidentiel, garantissant aux citoyens la liberté de s'exprimer sans crainte.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'Ombudsman du Burundi de rapprocher l'administration des administrés et de consolider les mécanismes de médiation. En mettant l'accent sur la communication, la prévention et la justice sociale, l'Ombudsman continue de jouer un rôle central dans la promotion d'un climat de confiance entre les institutions publiques et les citoyens. **(RTNB)**

Le Burundi mise sur la recherche et l'innovation pour son développement



Le jeudi 10 avril 2025, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique a organisé une activité d'encouragement à la recherche et à l'innovation, dans le cadre de la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation. Cette initiative s'est tenue au chef-lieu de la province Gitega, avec pour objectif de stimuler la créativité et le progrès scientifique au Burundi.

« Sans un développement préalable de la technologie et de la recherche, aucun progrès durable n'est possible », a affirmé le Secrétaire Exécutif Permanent de la Commission Nationale de la Science, de la Technologie et de la Recherche Scientifique Monsieur Zacharie Miburo, dans son discours d'ouverture de cette activité, rappelant ainsi l'importance cruciale de la recherche et l'innovation pour les pays en développement, dont le

Burundi.

Le Secrétaire Exécutif Permanent de la Commission Nationale de la Science, de la Technologie et de la Recherche Scientifique Monsieur Zacharie Miburo a particulièrement insisté sur la nécessité de renforcer les petits et moyens métiers de transformation des produits locaux, une étape essentielle avant d'envisager l'implantation d'industries à plus grande échelle. « Les chercheurs et les transformateurs doivent travailler en synergie pour permettre au Burundi d'atteindre le niveau de développement escompté », a-t-il déclaré, appelant ainsi à une collaboration étroite entre les différents acteurs du secteur.

L'événement a également été marqué par la présentation des résultats de travaux de recherche menés par différents scientifiques et innovateurs burundais. Ces démonstrations ont mis en lumière des solutions locales pouvant contribuer à la résolution de défis socio-économiques.

Par ailleurs, une exposition-vente de produits transformés issus de la recherche a été organisée pendant deux jours, du 10 au 11 avril 2025. Cette vitrine offre aux innovateurs l'opportunité de valoriser leurs créations tout en sensibilisant le public à l'importance de la recherche appliquée. **(RTNB)**

Journée Mondiale de la Santé 2025 : un engagement pour la santé des mères et des enfants au Burundi



A l'occasion de la journée mondiale de la santé, la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Madame Lydwine Baradahana et le Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Burundi, Dr Xavier Crespín, ont publié une déclaration officielle le lundi 7 avril 2025 à Bujumbura Mairie. Cette déclaration a marqué le début des célébrations de cette journée importante, placée sous le thème mondial de l'année : « une bonne santé à la naissance pour un avenir plein d'espoir ».

Dans son discours, Monsieur Dr Xavier Crespín a transmis le message de Dr Chikwe Ihekweazu, Directeur régional par intérim de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'Afrique, qui a souligné l'importance cruciale de lutter contre les décès maternels et néonataux évitables. La Journée Mondiale de la Santé est ainsi l'occasion de rappeler l'importance d'un accès équitable à des soins de qualité, en particulier pour les mères et les enfants, et de protéger leurs droits en matière de santé. L'Organisation Mondiale de la Santé a réaffirmé son engagement en faveur de la santé des femmes et des enfants, en particulier dans le domaine de la maternité et de la santé reproductive.

La Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida Madame Lydwine Baradahana a pris la parole pour rappeler que le thème de l'année souligne l'importance de prendre soin de la santé des mères et des enfants pour garantir un avenir sain pour le Burundi. Elle a mis en avant les efforts déjà

entrepris par le Gouvernement du Burundi, en collaboration avec ses partenaires nationaux et internationaux, pour améliorer les conditions de santé dans le pays.

Parmi les initiatives présentées, la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida Madame Lydwine Baradahana a mentionné les soins médicaux gratuits pour les femmes enceintes, la maternité gratuite, et les soins gratuits pour les enfants de 0 à 5 ans. Elle a également souligné les mesures de protection contre les maladies infectieuses, permettant aux enfants de grandir en bonne santé, ainsi que l'augmentation du nombre d'établissements de santé pour les femmes enceintes et les nourrissons.

L'amélioration des infrastructures de maternité et de soins pour les nouveau-nés, l'augmentation du nombre d'infirmières formées et le renforcement des capacités des médecins figurent également parmi les priorités du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida pour 2025.

Dans son discours, la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a lancé un appel vibrant à la population burundaise, en particulier aux femmes et aux enfants, pour qu'ils consultent un médecin dès qu'ils ne se sentent pas bien, suivent le calendrier de vaccination et respectent les conseils nutritionnels donnés par les professionnels de santé. Elle a également insisté sur le rôle fondamental que doivent jouer les gouvernements, les organisations privées et la société civile dans la prévention des décès évitables de femmes et d'enfants dus à des maladies ou des accidents.

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida continue de travailler en partenariat avec les institutions locales et internationales pour garantir l'accès aux soins, en particulier pour les mères et les enfants. La Ministre a conclu en appelant à un engagement collectif et solidaire, pour faire de la santé un

droit accessible à tous, et ainsi garantir un avenir prospère et sain pour le Burundi.

En cette Journée mondiale de la santé, le Burundi a réaffirmé son engagement à protéger et promouvoir la

santé des femmes et des enfants. Les autorités continuent d'investir dans des politiques et des actions concrètes, pour un avenir plus sain et plus prometteur pour le pays. (RTNB)

CENI : formations des membres des commissions électorales à la veille des élections de 2025



Le mardi 8 avril 2025, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a organisé en Mairie de Bujumbura une session de formation à l'intention des membres des Commissions Electorales Provinciales Independantes (CEPI) et Commissions Electorales Communales Indépendantes (CECI). Cette session visait à doter ces responsables des connaissances nécessaires pour organiser les élections de manière fluide, transparente et conforme aux normes légales en vigueur.

La formation à l'intention des membres des commissions électorales provinciales indépendante et commissions électorales communales indépendantes était axée sur diverses thématiques liées à l'organisation des élections, notamment les procédures de vote, la décentralisation des opérations électorales et la transmission des résultats. L'accent a été mis sur la collecte, le traitement et la transmission des résultats depuis les bureaux de vote jusqu'à la Cour constitutionnelle, un processus essentiel pour assurer la transparence des élections.

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante Monsieur Prosper Ntahogwamiye a souligné l'importance d'une compréhension uniforme des procédures au sein des commissions électorales. Toute

transmission fragmentée ou mal gérée des résultats pourrait entraîner des erreurs dans l'interprétation finale des résultats électoraux, a-t-il ajouté.

La campagne électorale, qui se déroulera depuis le 13 mai 2025, marquera un jalon important dans le processus électoral. La date officielle d'ouverture de la campagne sera déterminée par un décret présidentiel, prévu pour le 9 mai 2025. La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a mis un accent particulier sur le respect des lois électorales pour garantir des élections crédibles et pacifiques.

Les autorités ont prévu que près de 6 013 498 électeurs prendront part aux élections de 2025, en votant dans 14 103 bureaux de vote à travers le pays, ainsi que dans 53 bureaux à l'étranger. Des forces de sécurité seront déployées pour superviser le bon déroulement du processus.

L'objectif principal de cette formation était de s'assurer que tous les acteurs électoraux, des membres des commissions aux observateurs, respectent scrupuleusement les règles et procédures établies.

Ce faisant, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a souhaité offrir au Burundi des élections transparentes, efficaces et sans com-

plifications majeures, dans un climat apaisé et démocratique. (RTNB)

La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme mobilise ses partenaires autour de son rapport annuel



La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) a organisé le mardi 08 avril 2025, une réunion d'échanges avec ses partenaires nationaux et internationaux. L'objectif de cette rencontre était de présenter le rapport annuel de l'exercice 2024, de favoriser une meilleure compréhension de son contenu et de recueillir des questions, observations et suggestions pour renforcer les actions de la commission.

Lors de l'ouverture de la rencontre, le Représentant par intérim du Système des Nations Unies au Burundi, Monsieur Dr Xavier Crespin, a salué le travail accompli par la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme. Il a félicité le Président, les Commissaires et l'ensemble du personnel de la CNIDH pour le courage et la détermination avec lesquels ils ont mené leur mission de promotion, et de protection des droits humains au Burundi.

Il a également salué la décision récente du Sous-comité d'accréditation de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme, de maintenir la CNIDH à son statut "A", gage de son indépendance, de son efficacité et de sa crédibilité. Ce statut reflète l'engagement de la commission dans la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 16, qui vise à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, garantir l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces et responsables à tous les niveaux. Il a souligné que cette réunion permettrait d'échanger sur les

recommandations du rapport et d'adopter une feuille de route pour leur mise en œuvre.

Dans son intervention, le Président de la CNIDH, Monsieur Sixte Vigny Nimuraba, a rappelé que la publication de ce rapport a répondu aux obligations légales et aux Principes de Paris. Il a précisé que le rapport annuel a été présenté à l'Assemblée Nationale le 29 janvier 2025 et transmis au Président de la République. Ce document vise à partager les résultats obtenus grâce à la collaboration avec les partenaires techniques et financiers, à offrir un espace de critiques constructives et de recommandations, ainsi qu'à mobiliser davantage de ressources pour accomplir les missions de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme, qui incluent la protection et la promotion des droits de l'homme, ainsi que son rôle consultatif auprès des institutions.

Il a également mis en lumière certains besoins prioritaires, tels que le maintien du statut "A", l'accompagnement des personnes déplacées internes suite aux effets d'El Niño, et la gestion des flux croissants de réfugiés congolais. À l'issue des travaux, la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme a attendu de ses partenaires une compréhension commune de la situation des droits humains au Burundi, l'adoption d'une feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations du rapport, et un engagement renouvelé en faveur de cette commission.

Les participants, notamment les points focaux des Ministères, des institutions étatiques et des organisations de la société civile, ont été appelés à jouer un rôle clé dans l'élaboration de stratégies pour relever les défis identifiés et à intégrer les recommandations de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme dans leurs plans d'action respectifs. (RTNB)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Dévelop- pement

Département de la Communica- tion

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi